
ASSEMBLÉES PUBLIQUES**ÉTUDE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

Budgets relevant du conseil municipal:

Une commission spéciale du conseil procédera à l'étude publique des prévisions budgétaires 2006 et du PTI 2006-2008 de la Ville (volet ville centrale) et des budgets des paramunicipales suivantes: la Société d'habitation et de développement de Montréal et Anjou 80.

Dates et heures: **Le samedi 21 janvier 2006 à 9 h**
 Le dimanche 22 janvier 2006 à 9 h

Lieu: **Salle du conseil de l'hôtel de ville**
 275, rue Notre-Dame Est
 (métro Champ-de-Mars)

Budgets relevant du conseil d'agglomération:

Une commission spéciale du conseil d'agglomération de Montréal procédera à l'étude publique des prévisions budgétaires 2006 de la Ville de Montréal (volet agglomération), du budget de la Société de transport de Montréal et des budgets des sociétés paramunicipales suivantes: la Corporation d'habitations Jeanne-Mance, l'Office municipal d'habitation de Montréal, la Société du Parc Jean-Drapeau, la Société de développement de Montréal et la Société de gestion Marie-Victorin.

Dates et heures: **Le lundi 23 janvier 2006 à 14 h**
 Le mardi 24 janvier 2006 à 9 h

Lieu: **Salle du conseil de l'hôtel de ville**
 275, rue Notre-Dame Est
 (métro Champ-de-Mars)

Budget du Service de police de la Ville de Montréal:

La Commission de la sécurité publique procédera à l'étude publique des prévisions budgétaires, orientations et effectifs du Service de police de la Ville de Montréal pour l'année 2006. L'étude comprend également les prévisions budgétaires du Bureau du taxi et remorquage et des Communications 911. Les documents pourront être consultés, après la séance du conseil d'agglomération du 23 janvier, dans tous les bureaux Accès Montréal et bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur <http://ville.montreal.qc.ca/mairie> onglet Vie démocratique, sous *Les Commissions du conseil*, Commission de la sécurité publique.

Date et heure : **le mardi 24 janvier 2006 à 14 h**
Lieu : **Salle du conseil de l'hôtel de ville**
 275, rue Notre-Dame Est
 (métro Champ-de-Mars)

Chaque assemblée prévoit une période de questions réservée au public. Toute personne désireuse d'intervenir sur un thème abordé à une assemblée doit s'inscrire à l'entrée de la salle du conseil 30 minutes avant le début de l'assemblée ou communiquer avec le bureau ci-dessous.

RENSEIGNEMENTS : *Direction du greffe*
Division du soutien aux comités et commissions du conseil
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.126
Montréal QC H2Y 1C6
514 - 872-3770
514 - 872-9964 (fax)
commissions_greffe @ville.montreal.qc.ca

Parution : La Presse et The Gazette, le vendredi 13 janvier 2006